

Rapport d'activité 2020 : les sections par espèces et leurs actions au sein de l'OVS



Section Apicole



Christelle ROY
(GDS 19)





FRGDS
Nouvelle-Aquitaine

Section apicole



PAE FRGDS NA

La section apicole de la frgds na

La section apicole de la FRGDS Nouvelle Aquitaine est créée depuis le 16 Octobre 2019. Elle comporte des membres des GDSA ou structure apicole de GDS de 9 des 12 départements ainsi que l'ADANA ce qui assure une bonne représentativité des apiculteurs de la région.

ADHERENT	Secteur	FONCTION DANS LA SA FRGDS NA	STRUCTURE SANITAIRE représentée	FONCTION au sein de la structure représentée	NOM	PRENOM
oui	16	Membre	GCDSA	Président	YOU	Francis
					TALBOT	Denis
					LAMBERT	Ginette
	PC	animateur local	FRGDS PC	Technicien	ZYLINSKI	Alexandre
non	17		GDSA 17	Président	DOUTEAU	Maurice
oui	19, NA	Présidente, vice présidente commission apicole GDS France	GDSA19 ET SA FRGDS NA	Présidente	LACROIX	Chantal
	19, NA	Animatrice régionale et membre commission nationale		Véto conseil	ROY	Christelle
oui	23	Vice-Présidente	GDSA 23	Présidente	GOMICHON	Corinne
	23					
oui	24	Membre du bureau	GDSA 24	Présidente	BOISSINOT	Sylvie
	24					
non	33		GDSA 33	Président	GERGOUIL	Daniel
	AQ	animatrice locale			VOISIN	Marine
non	40		GDSA 40	Président	VERGNES	Guillaume
	40					
oui	47		GDSA 47	Président	MONTENTOUX	Eric
	47	Secrétaire		Membre du GDSA	HEDON	Jean-Marie
oui	64	Membre	GDSA 64	Président	AMBROSIO	Dominique
	64			Secrétaire	PRAT	Bernard
oui	79		GDSA 79		BONNEAU	Michel
	79			Président	CHAUVEAU	François
oui	86		GDSA 86		NIVEAULT	Jean
	86	Membre		Président	ENAUULT	Lionel
oui	87	Trésorier	ASAD 87	Président	JEANDEAU	Jean-Pierre
	87 LIM	animatrice locale		Vétérinaire conseil	AUDUREAU	Delphine
oui	NA	Membre associé	ADANA	Président	ANTENOR	Guillaume
				Directrice	TESTON	Alicia
				Technicienne	FRONTERO	Lea
				Technicien	GABOULAUD	Jonathan
				Technicienne	DE BELLECIZE	Kiliana

Les actions de la section apicole frgds na



Bulletin technique

Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

JUIN 2020



ADANA EN BREF
Nouvelle présidence et nouveau visage d'administration

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES
Valoriser collectivement son miel par les signes de qualité

ÉCHANGES ET RÉSEAU
Les rencontres locales de l'ADANA

EN PRATIQUE
Stratégie et gestion d'un atelier de reines fécondées : les conseils de Sophie Duguet

ÉCHANGES ET RÉSEAU | Partenaire à l'honneur

Le sanitaire apicole en Nouvelle-Aquitaine : Bilan et perspectives de la nouvelle structuration

La réflexion sur la rénovation du dispositif sanitaire animal et végétal français a débuté en 2010 avec les États Généraux du Sanitaire, organisés à l'initiative du Ministre de l'Agriculture. Elle proposait de recadrer les missions, les rôles et responsabilités de l'Etat et des organismes impliqués dans la surveillance, la prévention et la lutte contre les dangers sanitaires. Dans cet article, le Dr Christelle ROY et Laurent DEFFREIX décryptent pour vous l'organisation actuelle du sanitaire apicole.



végétale, respectivement à l'échelon national et régional. Les professionnels des secteurs animal et végétal y sont conviés et sont appelés à faire part de leur avis.

- de structures opérationnelles régionales reconnues pour 5 ans par le ministre en charge de l'Agriculture que sont les Organismes à Vocation Sanitaire (OVS) et les Organismes Vétérinaires à Vocation Technique (OVVT).

LES STRUCTURES OPÉRATIONNELLES RÉGIONALES :

Les OVS et les OVVT constituent les opérateurs administratifs et techniques de l'Etat dans la mise en oeuvre de la politique sanitaire en région. Leur objet est la protection de l'état sanitaire des animaux, des produits végétaux, des aliments pour animaux ou des denrées alimentaires d'origine animale.

Dans chaque région, sont reconnus un seul OVVT et un seul OVS par domaine (animal et végétal).

L'autorité administrative peut leur confier, par voie de convention, des missions de surveillance et de prévention et leur déléguer des tâches particulières liées aux contrôles (prélèvements, enregistrement et validation des prophylaxies), à l'exclusion de la recherche et de la constatation des infractions.

L'ORGANISATION SANITAIRE NATIONALE ET RÉGIONALE EN RÉSUMÉ

Une place plus importante et mieux définie était ainsi accordée aux acteurs de terrain et du sanitaire qui étaient appelés à contribuer à l'élaboration, à la validation, à l'application de la politique sanitaire par le biais :

- d'organes consultatifs que sont les CNOPSAV/ CROPSAV, ces Conseils Nationaux et Régionaux d'Orientations de la Politique Sanitaire Animale et Végétale sont consultés sur les orientations à donner à la politique sanitaire animale et

ÉCHANGES ET RÉSEAU | Partenaire à l'honneur

afin de répondre aux sollicitations des financeurs (DRAAF, FranceAgriMer). C'est aussi l'organisation de journées de formation de TSA (une première session organisée en janvier 2020) et de journées d'échanges entre les TSA de nos sections.

Le comité de section apicole de l'OVS NA



Vétérinaires (SNGTV), échelon national créé en 1992. Le réseau des GTV a pour vocation de contribuer à la formation continue des vétérinaires, de leur proposer des outils et des méthodologies d'intervention en élevage, de promouvoir leurs compétences et de les représenter dans les instances professionnelles et administratives régionales et nationales.

Conformément au décret n°2012-842 du 30 juin 2012, le GTV Nouvelle-Aquitaine est reconnu Organisation Vétérinaire à Vocation Technique. A ce titre, une mission d'animation et d'encadrement

ÉCHANGES ET RÉSEAU | Partenaire à l'honneur



Organisation de la FRGDS NA, les sections par espèce

L'OVS NA, sa Section apicole et ses missions :

La Fédération Régionale des GDS (FRGDS) Nouvelle Aquitaine a été reconnue «OVS» par arrêté ministériel en date du 19/12/2019 et ce jusqu'au 31/12/2024 suite au regroupement des OVS des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

La section apicole de la FRGDS NA s'est créée en parallèle par regroupement des sections apicoles préexistantes de ces précédents OVS en date du 16/10/2019 en associant en tant que membres consultatifs l'ADANA et l'OVVT NA nouvellement créées. Cette section regroupe donc toutes les formes d'apiculture.

Son bureau, ou comité de section, a été désigné le 12/03/2020 :

- Présidente : Chantal LACROIX (19)
- Vice-Présidente : Corinne GOMICHON (23)
- Secrétaire : Jean-Marie HEDON (47)
- Trésorier : Jean-Pierre JEANDEAU (87)
- Membre : Sylvie BOISSINOT (24)
- Animatrice : Dr Christelle ROY (19)

À ce jour, l'adhésion à la FRGDS NA en tant qu'OVS des différentes structures apicoles départementales matérialisée par l'engagement de versement d'une cotisation régionale a été confirmée pour 9 départements que sont le 16, le 19, le 23, le 24, le 47, le 64, le 79, le 85 et le 87.

ÉCHANGES ET RÉSEAU | Partenaire à l'honneur

COORDONNÉES DES VÉTÉRINAIRES SPÉCIALISÉS APICOLES (SOURCE : OVVT NA)

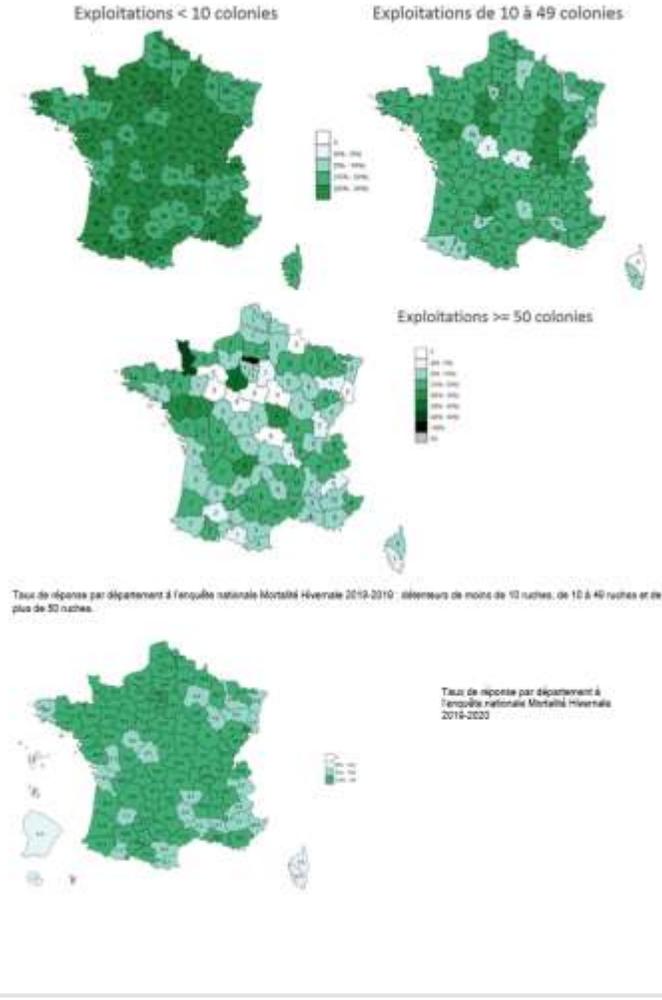
NOM PRÉNOM	DÉPARTEMENT DE MANDATEMENT	DIÉ	ADRESSE	CONTACT
Audureau Delphine	87	2017	Glanettes 87380 Glanettes	d.audureau@orange.fr
Berard Vincent	non	non	6 rue Alexandre Dullaion 23 000 Duffret	berardvincent@orange.fr
Breton Valérie	non	2010	84 rue de la Paix 33140 Villeneuve d'Ornon	vmazco@hotmail.fr
Cabrero Arrate	32 / 40 / 64	2015	64 290 Souraède	anderevet@gmail.com arrate3@gmail.com
Deffreix Laurent	40 / 47 / 64	2015	SOCESA - 261 av. du Béarn 40 200 Arnaud	l.deffreix@socesa.fr
Deja Andrzej	16 / 23 / 87	2016	c/o Dr Wout, 14 rue Duffil lieu 87 250 Bressines sur Gartempe	andre.deja@gmail.com
Ercolano Charlotte	non	2016	40 800 Aire-sur-Adour	ercolano@laposte.net
ie	non	2013	500 route de l'Hôtel de Ville 33 710 Pugnac	syvegasparow@gmail.com
nt	79 / 86	2013	6 trails des Georgiennes 86 800 Lusignan	vetos.lusignan@orange.fr
rie	32 / 40 / 47	2011	2 rue J. Chenevoy 47 800 Néac	hedonveto@wanadoo.fr
	16	2016	10 av de la Ballastière 33 500 Libourne	anahitashaffi@gmail.com
s	16 / (24 en cours)	2017	38 Av. d'Aquitaine 16 150 Montmoreau	jeanjacques-leroy@wanadoo.fr
ta	non	2017	DOFF17 - Siv Montignayon	margaris.lopez@schaefer-maritime.gouv.fr
	24	2015	Clinique vet. des Cigognes 24 800 Thiviers	suellenmorguez@yahoo.fr
s	non	2009	GDOS Le Puy Pinçon, 19 001 Tulle Dèdex	roychristelle@nieuf.fr

SIGLES ET ABRÉVIATIONS DU SANITAIRE APICOLE

Réseau National d'Orientations de la Sanitaire et Végétale Réseau Régional d'Orientations de la Sanitaire et Végétale École d'Apiculture et pathologie Régionale de l'Alimentation, de la Forêt Réseau Régional des GDS Réseau de Défense Sanitaire Apicole Réseau de Défense Sanitaire Apicole	GTV Nouvelle Aquitaine : Groupement Technique Vétérinaire Nouvelle Aquitaine OVS : Organismes à Vocation Sanitaire OVVT : Organismes Vétérinaires à Vocation Technique PCV : Programme Collectif Volontaire PSE : Programme Sanitaire d'Élevage PSA : Plan Sanitaire d'Élevage SNGTV : Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires TSA : Technicien Sanitaire Apicole
--	--

AUTEURS
Dr Christelle ROY, animatrice section apicole FRGDS NA
Dr Laurent DEFFREIX, responsable section apicole GTV NA

INCITATION A LA DECLARATION DES RUCHES ET EXPLOITATION DES DONNEES REGIONALES

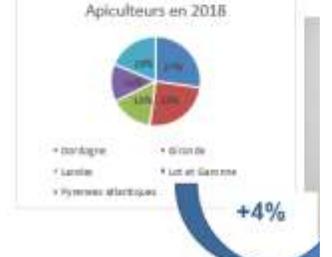


Aquitaine

L'Aquitaine comptait près de 3100 apiculteurs et plus de 81000 ruches en 2018 selon l'Asdit Prévité ; les données Teleruchers de 2019 font état de moins de 2000 déclarants pour près de 63500 ruches ; le bilan 2019 de la déclaration officielle confirme les chiffres obtenus avec près de 91200 ruches et 3900 détenteurs.

Département	TELERUCHERS 2018		TELERUCHERS 2019		Progression 2018-2019	
	apiculteurs	ruches	apiculteurs	ruches	apiculteurs	ruches
24 - Dordogne	756 (27%)	14229 (17%)	787 (27%)	16572 (18%)	+4%	+16%
33 - Gironde	688 (25%)	19204 (23%)				
40 - Landes	429 (15%)	16438 (19%)				
47 - Lot et Garonne	377 (14%)	15706 (18%)				
64 - Pyrénées atlantiques	520 (19%)	19410 (23%)				
AQUITAINE	2770	84987				

Evolution de répartition des apiculteurs en Aquitaine



On note une progression marquée des adhérents des GDSA 47 et 64 avec des PSE très fonctionnels, 95% des adhérents commandant leurs médicaments auprès des GDSA.

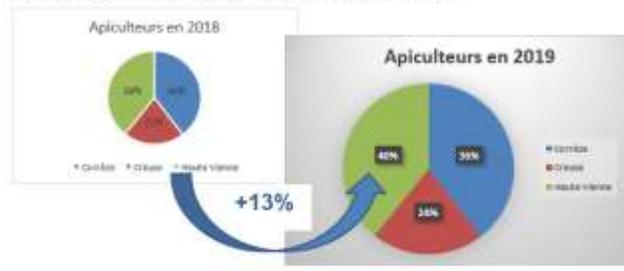
Limousin

Le Limousin comptait plus de 1300 apiculteurs et un peu plus de 34 000 ruches en 2018 en termes de détenteurs en agrégués sur la région. Les apiculteurs détenant des ruches en Limousin sont plus de 1500.

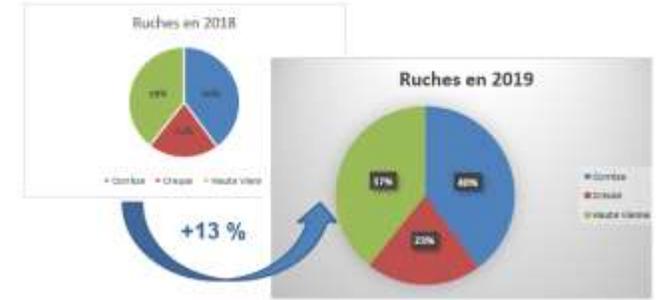
Département	TELERUCHERS 2018		TELERUCHERS 2019		Progression 2018-2019	
	apiculteurs	ruches	apiculteurs	ruches	apiculteurs	ruches
19 - Corrèze	550 (40%)	13875 (41%)	551 (36%)	15773 (40%)	+0%	+14%
23 - Creuse	295 (21%)	7259 (21%)	377 (26%)	9082 (23%)	+28%	+25%
87 - Haute-Vienne	545 (39%)	13673 (38%)	637 (40%)	14518 (37%)	+17%	+6%
LIMOUSIN	1390	34887	1565	39413	+13%	+13%

Données Teleruchers consolidées pour le Limousin en 2018 et 2019.

Evolution de répartition des apiculteurs en Limousin selon Teleruchers de 2018 à 2019



Evolution de répartition de nombre de colonies en Limousin de 2018 à 2019



Département	Adhérents section apicole 2018	Utilisateurs des PSE 2018	Adhérents section apicole 2019	Utilisateurs des PSE 2019
19 - Corrèze	303	378	333	369
23 - Creuse	182	207	290	307
87 - Haute-Vienne	230	250	250	230
LIMOUSIN	1017	807 (93%)	1055	896

A noter la stabilité du nombre global d'adhérents qui apprécient les services et conseils des GDS mais on note la baisse d'utilisateurs des PSE en lien probable avec la déregulation des médicaments vétérinaires apicoles.

Poitou-Charentes

Le Poitou-Charentes groupe plus de 68000 ruches détenues par 2059 apiculteurs en 2019.

Département	TELERUCHERS 2018		TELERUCHERS 2019		Progression 2018-2019	
	apiculteurs	ruches	apiculteurs	ruches	apiculteurs	ruches
16 - Charente	352 (20%)	12008 (20%)	396 (19%)	12086 (18%)	+12%	+0.6%
17 - Charente Maritime	481 (25%)	21793 (25%)	545 (27%)	21824 (32%)	+13%	+0.1%
79 - Deux-Sèvres	496 (28%)	12914 (28%)	580 (28%)	16351 (24%)	+17%	+27%
86 - Vienne	435 (27%)	16044 (27%)	538 (26%)	17908 (26%)	+24%	+12%
POITOU CHARENTES	1764	62769	2059	68167	+17%	+9%

Evolution de répartition des apiculteurs en Poitou-Charentes de 2018 à 2019

Pse régional apicole

- Un dossier proposé à la DRAAF en juillet 2020 sur le modèle de PSE régional décentralisé soumis par GDS France à la DGAI
- Des questionnements persistants relatifs à un PSE départemental alors qu'il s'agit d'un modèle régional.
- Une incompréhension qui risque de retarder la délivrance des traitements apicoles et de dissuader certaines sections départementales de rejoindre la section régionale.
- Des formations de TSA organisées sur le périmètre régional pour renforcer le nombre de TSA en capacité de suivre le PSE

Participation aux travaux et gt nationaux

- De 30 à 40 réunions annuelles suivies
- Des formations élaborées avec la section apicole de la SNGTV déployées dans toute la France (Biosécurité 2019, Epidémiosurveillance en apiculture 2020, Les intrants en apiculture 2021)
- Des enquêtes déployées dans nos sections grâce aux relais locaux en préparation des CNOPSAV et Commissions apicoles nationales
- Des GT sur diverses thématiques : Varroa, Frelon, FMSE/FNSEA, Formation avec la SNGTV, Toxicologie avec la plateforme ESA

COMPTAGES ET ENQUETES AVEC GDS France ET L'ADANA

474 APICULTEURS EN COMPTAGE EN NOUVELLE AQUITAINE SUR LES 812 AU NATIONAL



Comptage participatif Varroa

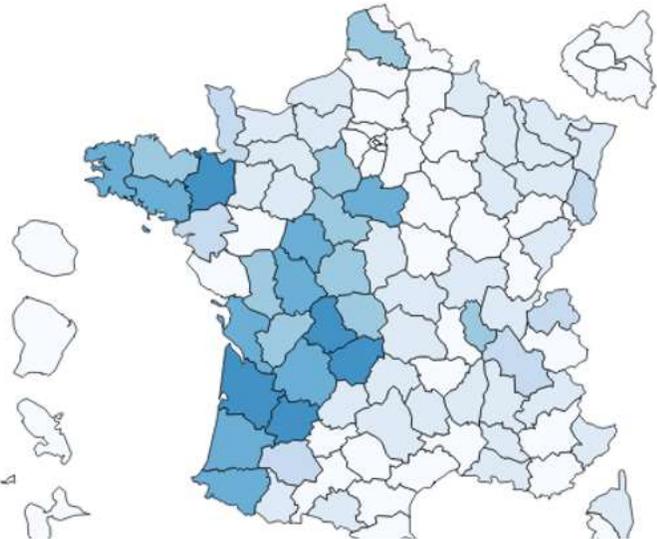
* Campagne * Période

+ Saisir un comptage

De Printemps Avant Trait. Après Trait. **Tous**

- 812 Nombre d'apiculteurs ayant effectué un comptage
- 5994 Nombre de colonies recensées comme ayant été comptées
- 2716 Nombre de colonies avec varroa observé
- 3278 Nombre de colonies sans varroa observé
- 45 % de colonies avec varroa observé

- [L'enquête participative](#)
- [En savoir plus sur le comptage](#)
- [En savoir plus sur le varroa](#)
- [Nous contacter](#)



Nombre d'apiculteurs ayant effectués un comptage

Pas de comptage
De 1 à 4
De 5 à 9
De 10 à 24
De 25 à 49
De 50 à 99
De 100 à 149
150 et plus

UNE SITUATION GLOBALEMENT MAITRISEE AVEC UN % ACCEPTABLE DE COLONIES AVEC VARROA OBSERVE EN 2020

Comptage participatif Varroa

* Campagne * Période

2020 Après Traitement

+ Saisir un comptage

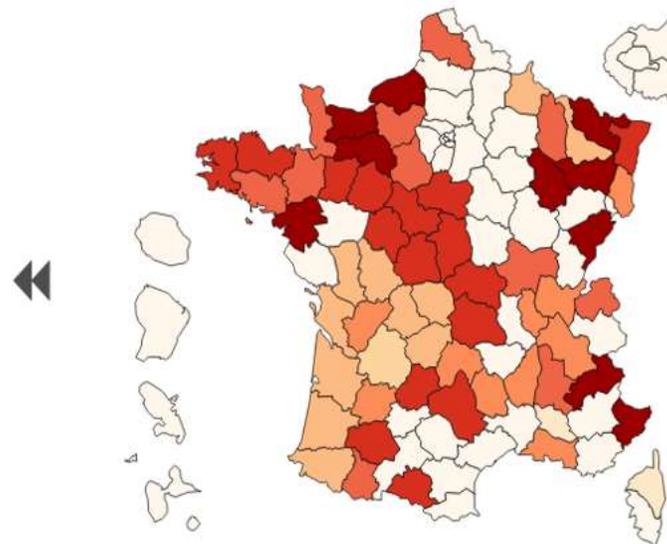
De Printemps Avant Trait. Après Trait. **Tous**

-  812 Nombre d'apiculteurs ayant effectué un comptage
-  5994 Nombre de colonies recensées comme ayant été comptées
-  2716 Nombre de colonies avec varroa observé
-  3278 Nombre de colonies sans varroa observé

 45 % de colonies avec varroa observé

 [L'enquête participative](#)

 [En savoir plus sur le comptage](#)

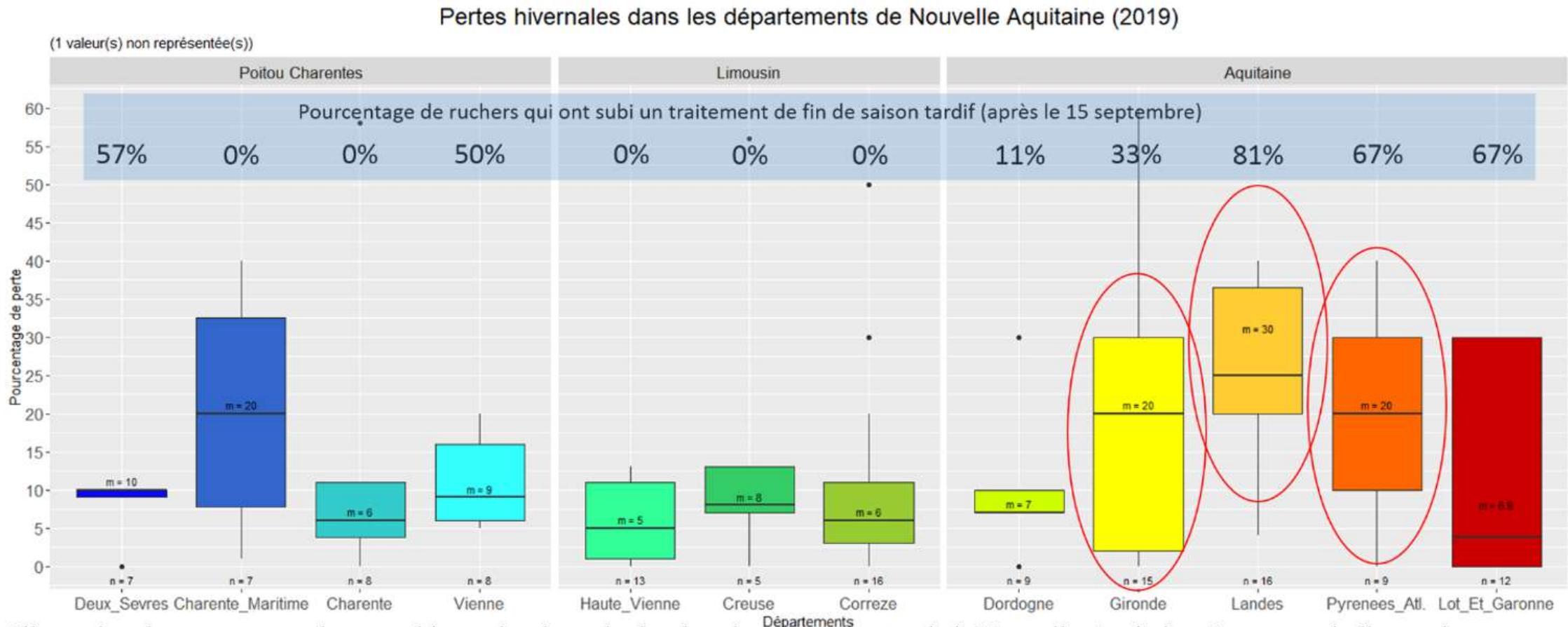


% de colonies avec varroa observé

Pas de comptage
0%
Plus de 0% et moins de 20%
De 20% à moins de 40%
De 40% à moins de 60%
De 60% à moins de 80%
De 80% à moins de 100%
100%

Observatoire varroa en nouvelle aquitaine

Sur les 125 ruchers échantillonnés en sortie d'hiver, le pourcentage de pertes hivernales est estimé à 15.57 % pour l'année 2019. Les résultats 2019 du pourcentage de pertes hivernales par département sont présentés dans le graphique qui suit.



En synthèse

- Plus de 6500 apiculteurs enregistrés en Nouvelle Aquitaine (+8%) avec près de 199 000 ruches (+10%) ;
- Près de 300 apiculteurs visités sur l'année et plus de 3000 comptages réalisés
- Suivant les zones et départements et la période de comptage, de 10 à 50% des ruches présentent une infestation objectivable en varroa.
- Des indicateurs VP/100 ab assez homogènes entre anciennes régions mais masquant une grande dispersion individuelle : un travail complémentaire sur les box-plot une fois les derniers comptages après traitements enregistrés sera nécessaire

REGIONS	AQUITAINE										AQ	LIMOUSIN						LI	POITOU CHARENTES						PC		
INDICATEURS DEMANDES	24		33		40		47		64			19		23		87			16		17		79		86		
TYPE DETENTEUR (NB DE RUCHES)	<150	>150	<150	>150	<150	>150	<150	>150	<150	>150		<150	>150	<150	>150	<150	>150		<150	>150	<150	>150	<150	>150	<150	>150	
RECENSEMENT DES APICULTEURS ET COMMUNICATION																											
nombre d'apiculteurs recensés dans le département	755	32	711	31	377	24	326	40	538	45	2879	528	23	361	16	617	20	1565	375	21	500	45	552	28	500	38	2059
nombre de ruchers recensés	8514	8058	7826	12263	5849	8958	5856	11283	8561	14031	91199	5676	10097	4384	4698	6892	7666	39413	5544	6542	8172	13652	5949	10402	5805	12101	68167
Nb total de déclarants Téléruchers avec ruchers dans le dépt	901		766		486		378		575		3106	586		413		640		1639	478		585		616		554		2233
nombre et nature des actions de communication réalisées	Diffusion affiches d'incitation à la déclaration, formulaire de déclaration, rappels mails, information lors de réunions et d'AG, insertion de l'information sur les sites des GDS																										
DETAIL DES ARTICLES, REUNIONS, MAILS ou COURRIERS ou INFO INTERNET	Interventions sur le PAE, sur la lutte contre le VARROA, articles sur le varroa, mails sur la nécessité de comptages, sensibilisation et démonstration de comptages (VP) chez les apiculteurs ou en rucher ecole, mise à disposition et distribution de fiches techniques GDS France et FRGDS NA																										
SUIVI EPIDEMIOLOGIQUE DE VARROA																											
Nombre d'adhérents de la section	181	nd	nd	259	371	630	535	207	230	972	99	nd	nd	nd	PC												
nombre d'apiculteurs engagés dans un PSE	181			220	371	591	369	207	215	791	voir PC	0	voir PC	voir PC	549												
nb de colonies ayant reçu un traitement contre varroa	nd			10786	15230		11910	3780	11490	27180	nd	nd	nd	nd	nd												
nb de colonies ayant reçu un traitement AMM	nd			10786	15230		11910	3780	11490	27180	nd	nd	nd	nd	nd												
nb de visites de ruchers	33	56	48	53	31	221	81	18	61	160	22	27	18	86	153												
nb de comptages	328	531	437	589	298	2183	553	143	443	1139	197	292	184	265	938												
nb résultats de comptage avant traitement	131	183	228	233	70	845	204	83	192	479	20	119	30	120	289												
% de colonies avec varroa	13	31	33	50	25	33%	34	36	36	35%	42	36	27	32	34%												
indicateur VP/100 ab printemps (médiane)	0	0	0	0	0		0	0	0		0	0	0	0													
indicateur VP/100 ab été (médiane)	0	0	0,25	0,41	0,3		0,62	0,09	0,22		1,13	0,77	0,39	0,94													
seuil de nuisibilité par période si calculé	Mars : 0, Juin <3, Octobre : 1																										

Section Aquacole



Arthur TRAGNAN
(GDSA NA)



Les adhérents de la section Aquacole

2 structures adhérentes représentant 144 élevages ou détenteurs

- **Section Aquacole du GDS 19**

→ 14 sites en activité + 2 en cours de création

- **GDSA-NA**

→ 127 sites adhérents

2 grands bassins hydrographiques concernés

- Loire

- Adour-Garonne

→ Induit une nécessité de maîtrise sanitaire de l'amont des bassins versants

→ Travail en étroite collaboration avec d'autres OVS / GDSA

Une bonne représentation régionale : adhérents issus de 11 départements.



Les maladies catégorisées en aquaculture

Liste d'espèces sensibles

Septicémie hémorragique virale (SHV)	Maquie (Cyprinus carpio)	Carpe commune (Cyprinus carpio)
	Brochet (Lucioperca lucidus)	Algaïen (Squalius laietanus)
	Maquie du Pacifique (Sebastes malinche)	Maquie de l'Atlantique (Sebastes marinus)
	Saumon du Pacifique (Oncorhynchus tshawytscha)	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)
	Mulet (Oreochromis niloticus)	Truite tigrine (Salmo trutta)
Nécrose hématoïétique infectieuse (NHI)	Tilapia (Oreochromis niloticus)	Saumon alpin (Salmo alpinus)
	Ombre commun (Thymallus thymallus)	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)
	Saumon tatra (Oncorhynchus tatra)	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)
	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Truite à gros saumon (Oncorhynchus tshawytscha)
Hépatite virale de la carpe (KHV)	Carpe commune (Cyprinus carpio)	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)
	Carpe asiatique (Carrasius auratus)	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)
Anémie infectieuse du saumon (AIS)	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)
	Truite tigrine (Salmo trutta)	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)

Les maladies de catégorie 1 non exotiques en Aquaculture :

- SHV : Septicémie hémorragique virale : Salmonidés principalement et brochets (catégories C/D/E)
- NHI : Nécrose hématoïétique infectieuse : Salmonidés principalement (catégories C/D/E)
- KHV : Hépatite virale de la Carpe : Carpes (Catégorie E)
- AIS : Anémie infectieuse du saumon : Salmonidés (catégories C/D/E)

Liste d'espèces Vectrices

Maladie	Espèce sensible	Espèce vectrice	Statut
Septicémie hémorragique virale (SHV)	Maquie (Cyprinus carpio)	Maquie (Cyprinus carpio)	Statut I
	Brochet (Lucioperca lucidus)	Brochet (Lucioperca lucidus)	Statut I
	Maquie du Pacifique (Sebastes malinche)	Maquie du Pacifique (Sebastes malinche)	Statut I
	Saumon du Pacifique (Oncorhynchus tshawytscha)	Saumon du Pacifique (Oncorhynchus tshawytscha)	Statut I
	Mulet (Oreochromis niloticus)	Mulet (Oreochromis niloticus)	Statut I
	Ombre commun (Thymallus thymallus)	Ombre commun (Thymallus thymallus)	Statut I
	Saumon tatra (Oncorhynchus tatra)	Saumon tatra (Oncorhynchus tatra)	Statut I
	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Statut I
	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Statut I
	Truite tigrine (Salmo trutta)	Truite tigrine (Salmo trutta)	Statut I
Nécrose hématoïétique infectieuse (NHI)	Tilapia (Oreochromis niloticus)	Tilapia (Oreochromis niloticus)	Statut I
	Ombre commun (Thymallus thymallus)	Ombre commun (Thymallus thymallus)	Statut I
	Saumon tatra (Oncorhynchus tatra)	Saumon tatra (Oncorhynchus tatra)	Statut I
	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Statut I
	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Statut I
	Truite tigrine (Salmo trutta)	Truite tigrine (Salmo trutta)	Statut I
	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)	Statut I
	Saumon alpin (Salmo alpinus)	Saumon alpin (Salmo alpinus)	Statut I
	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Statut I
	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Statut I
Hépatite virale de la carpe (KHV)	Carpe commune (Cyprinus carpio)	Carpe commune (Cyprinus carpio)	Statut I
	Carpe asiatique (Carrasius auratus)	Carpe asiatique (Carrasius auratus)	Statut I
	Maquie (Cyprinus carpio)	Maquie (Cyprinus carpio)	Statut I
	Brochet (Lucioperca lucidus)	Brochet (Lucioperca lucidus)	Statut I
	Maquie du Pacifique (Sebastes malinche)	Maquie du Pacifique (Sebastes malinche)	Statut I
	Saumon du Pacifique (Oncorhynchus tshawytscha)	Saumon du Pacifique (Oncorhynchus tshawytscha)	Statut I
	Mulet (Oreochromis niloticus)	Mulet (Oreochromis niloticus)	Statut I
	Ombre commun (Thymallus thymallus)	Ombre commun (Thymallus thymallus)	Statut I
	Saumon tatra (Oncorhynchus tatra)	Saumon tatra (Oncorhynchus tatra)	Statut I
	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Statut I
Anémie infectieuse du saumon (AIS)	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Statut I
	Truite tigrine (Salmo trutta)	Truite tigrine (Salmo trutta)	Statut I
	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)	Statut I
	Saumon alpin (Salmo alpinus)	Saumon alpin (Salmo alpinus)	Statut I
	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Statut I
	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Truite atlantique (Oncorhynchus mykiss)	Statut I
	Truite tigrine (Salmo trutta)	Truite tigrine (Salmo trutta)	Statut I
	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)	Statut I
	Saumon alpin (Salmo alpinus)	Saumon alpin (Salmo alpinus)	Statut I
	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Saumon arctique (Oncorhynchus nerca)	Statut I

Pour chaque maladie : Une liste **d'espèces sensibles** et potentiellement une liste **d'espèces vectrices**

Règles de mouvement d'animaux : Introduction d'un statut équivalent ou supérieur

Certificats zoosanitaires pour les introductions d'espèces sensibles et vectrices au sein d'un site ou bassin versant de Statut I ou II



Une région pionnière dans le sanitaire collectif en aquaculture

Particularité de l'aquaculture en terme de maîtrise sanitaire

Principaux vecteurs de pathogènes : transfert d'animaux et cours d'eau

Pisciculture = point de surveillance de l'état sanitaire des cours d'eau

L'obtention d'un statut indemne nécessite :

- maîtrise des intrants vivants
- programme de surveillance selon modèles établis

→ Le statut indemne est généralement accordé par l'UE à des cours d'eau ou des bassins versants (en partie ou en totalité).

Des adhérents mobilisés de longue date dans la volonté de maîtrise du sanitaire aquacole

Pionniers dans l'organisation de la lutte sanitaire collective

- création du **GDSAA** en 1984
- éradications **coordonnées** des « MLRC » et travail sur la **transparence sanitaire** à l'échelle collective (années 90 à 2000)

Pionniers dans la reconnaissance du statut indemne de la SHV et de la NHI (catégories C/D/E)

- Bassin versant de la **Charente** indemne depuis 1995 (premières « qualifications » en France)



Grandes zones et compartiments indemnes de la SHV et de la NHI en 2016



Un haut niveau sanitaire à préserver et à consolider, en lien avec le national

Plan Santé Poisson 2020 : Stratégie nationale pour la période 2014-2020

Mise en place de la nouvelle organisation sanitaire

3 Axes : Organisation des procédures d'agrément (AZS)

Sécurisation d'un haut niveau sanitaire (PNES, NS transport, arrêté financier, maintien de statut)

Le Plan national d'éradication et de surveillance de la SHV et de la NHI (PNES)

Arrêté du 27/06/2018 relatif à la préparation et à la mise en œuvre du PNES

→ Validation en CROPSAV puis en CNOPSAV de l'entrée de la zone en qualification

Induit :

Introductions uniquement possibles depuis des sites ou BV de statuts équivalents ou supérieurs

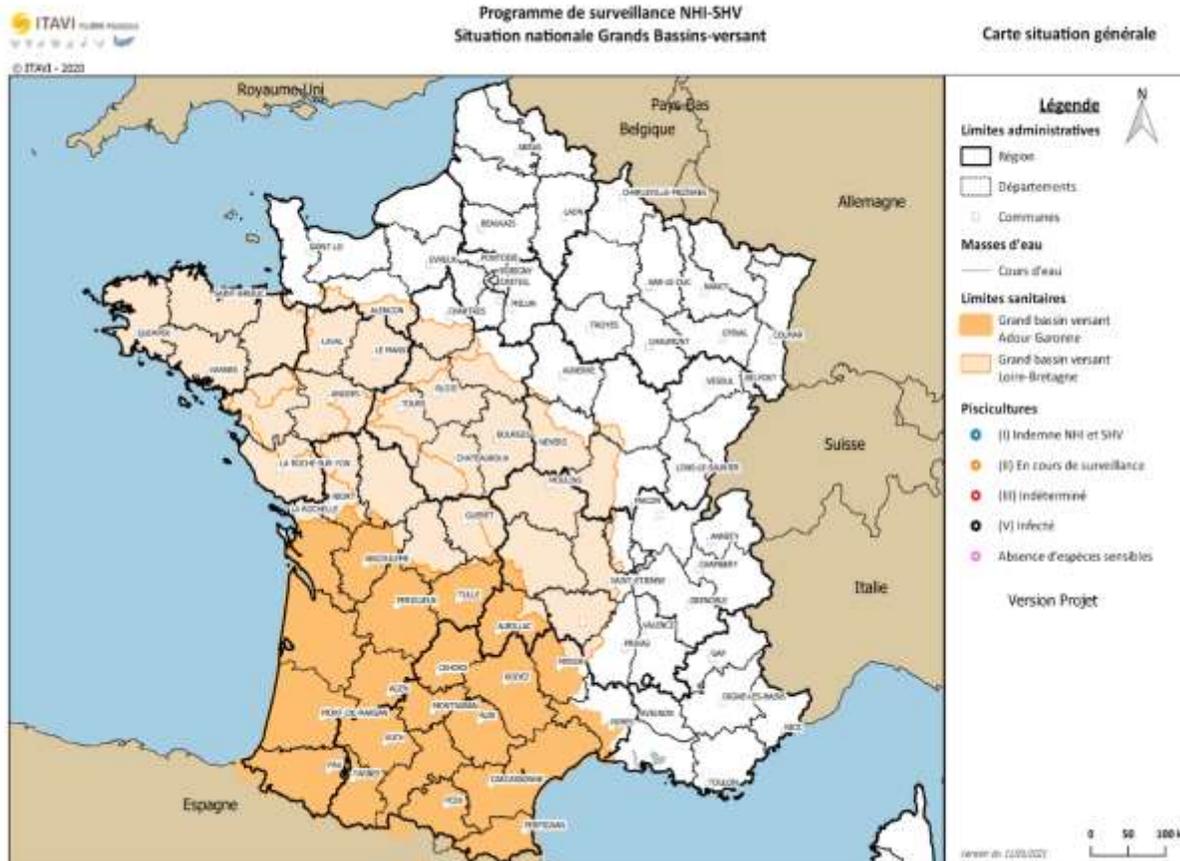
Obligation de mener les visites et analyses en vue de l'obtention du statut indemne

L'entrée d'une zone en programme de qualification n'est possible que si **60% des titulaire d'AZS s'engagent** dans le programme.



Le PNES en NA

Chiffres Source :



- Bassin Adour Garonne : 163 824 km²
- Côtiers Méditerranéens : 25 168 km² } **Porté par GDSA-NA**
- Loire Bretagne : 156 400 km² => **Porté par GDS Centre**
- Total des 2 Annexes : 345 392 km²
- France : 508 255 km²

68 % de la France soit donc les 2/3 en deux documents



L'importance d'une surveillance collective événementielle dans la perspective du changement climatique

L'accroissement des T°C des cours d'eau → possible émergence de nouveaux pathogènes ou expression plus virulente de pathogènes déjà connus

- Importance d'avoir une vision fine des événements sanitaires survenus en NA mais également en France
- Nécessite la mise en place d'une surveillance événementielle systématique dès que des mortalités sont constatées au sein des élevages, des lacs et étangs privés ou communaux et du milieu sauvage.

La connaissance et la transparence sanitaire doivent permettre une gestion fine des maladies et de leur dissémination dans le milieu naturel et au sein des élevages



Section Avicole



Marine BLIN
(Cluster Biosécurité)



Section Avicole



Le Cluster Biosécurité c'est :

- un **projet collaboratif** autour de la biosécurité,
- **multi-acteurs** (chefs d'entreprises, chercheurs, techniciens et institutionnels),
- un **outil technique et économique de mutualisation**, de valorisation et de recherche de débouchés,
- offrant des **solutions durables et innovantes** pour maîtriser la biosécurité dans les filières avicoles

Une association loi 1901

Son objet : Prévenir et éviter les crises sanitaires dans le Sud-Ouest en fédérant les filières d'élevage et différents porteurs d'enjeux

Périmètre :

Sud-Ouest de la France : Aquitaine et Occitanie
Filières avicoles

Membres :

Fondateurs et actifs :

représentent les filières professionnelles d'élevages avicoles des 2 régions

ARPALM
AIRVOL
AFRAC
Chambres régionales
d'agriculture de Nouvelle
Aquitaine et d'Occitanie

Associés : participent aux actions développées par le Cluster

CIFOG
ITAVI
SNGTV
FRGDS Nouvelle Aquitaine
FRGDS Occitanie
Action Pin

Section Avicole

Les actions de la section :

En temps de crise

- Liens avec la DRAAF et soutien sur le suivi des foyers et éleveurs dépeuplés
- Communications sur la situation sanitaire (2 lettres)
- Appui opérationnel aux interprofessions CIFOG et AIRVOL (Cartogip)

En temps de paix

- Développement d'un outil cartographique de gestion de crise : Cartogip avicole
- Mise en place d'exercices de crise interdépartementaux : les « opérations »
- Prototypage d'un outil de formation à la biosécurité innovant : iTEM
- Réalisation d'une analyse du risque Influenza dans les filières avicoles
- ...



Section Porcine



Boris BOUBET
(GDS 23)



Section Porcine

18/11/2020 : AG Constitutive de l'Association Sanitaire Porcine de Nouvelle-Aquitaine (ASPNA). L'ASPNA adhère à la section porcine de l'OVS Nouvelle-Aquitaine dont elle est le seul membre à ce jour.

Comité de la section porcine de la FRGDS :

- Président : Didier GUILLAUME
- Vice-Présidents : Philippe MONTEIL et Jean-François RENAUD
- Trésorier : Yves DEBIEN
- Secrétaire : Guillaume CASSAGNAU
- Secrétaire-adjoint : Pierre CHEZALVIEL



Principales actions de l'ASPNA :

- Gestion des prophylaxies porcines SDRP et Aujeszky (en concertation avec les DDPP)
 - Campagnes de dépistage, gestion des foyers...
- Formations de référents biosécurité en élevage
- Audits biosécurité en élevage
- Biosécurité transport
- Diffusion d'informations sanitaires aux éleveurs et partenaires de la filière
- Animation régionale du réseau RESAVIP (surveillance des virus grippaux)

L'ASPNA est membre de l'Association Nationale Sanitaire Porcine pour une harmonisation des actions sanitaires dans la filière porcine nationale



Mode de fonctionnement régional :

- Cotisations prélevées via l'abattoir ou en direct pour les petits détenteurs
- L'ASPNA paye les vétérinaires et les laboratoires pour les prophylaxies
- L'ASPNA participe à l'indemnisation en cas d'assainissement de foyer SDRP
- 1 responsable administratif (Gilles CORVAISIER) et 1 expert vétérinaire (Roxane ROSSEL)
- 1 référent technique et administratif par ancienne région :
 - Poitou – Charentes : Gilles CORVAISIER
 - Aquitaine : Roxane ROSSEL
 - Limousin : Boris BOUBET



Section Ruminants



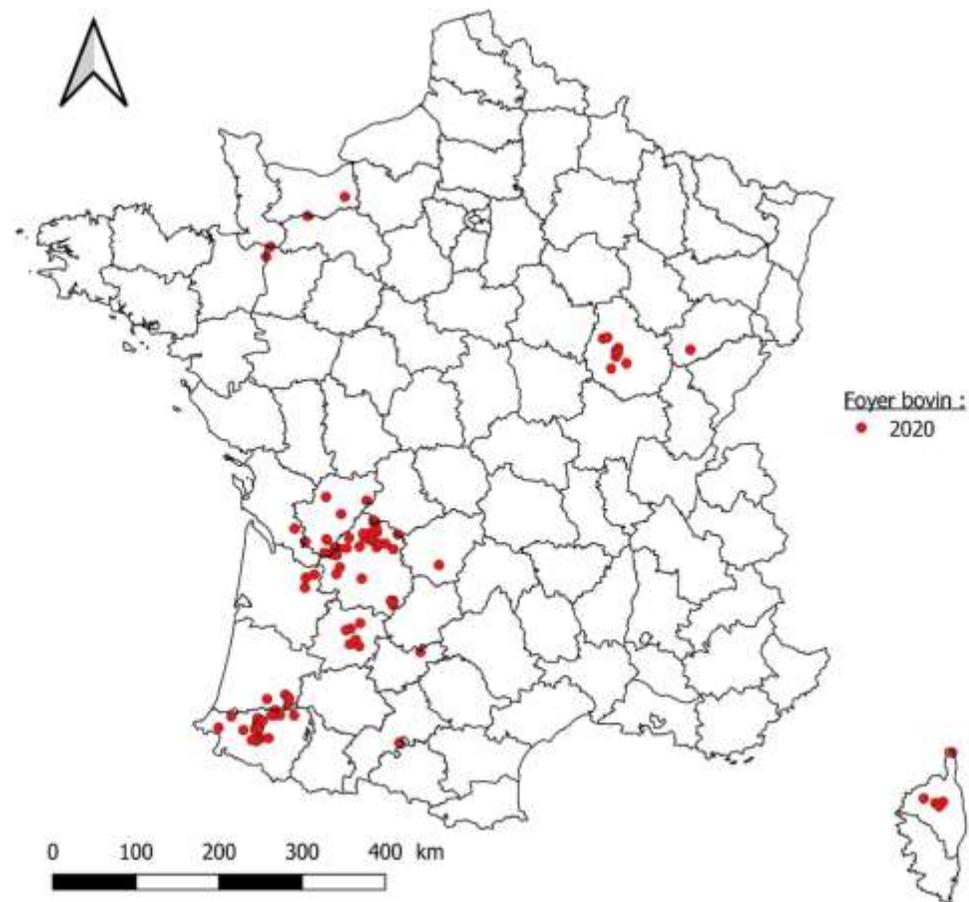
Marine VOISIN
(FRGDS NA)



Section Ruminants

❖ Tuberculose : état des lieux

	Nombre de foyers		
	National	Nouvelle-Aquitaine	%
2013	112	63	56 %
2014	105	68	65 %
2015	100	58	58 %
2016	91	62	68 %
2017	95	78	82 %
2018	123	98	80 %
2019	92	68	74 %
2020	104	84	81 %
2021 (07/06)	80	62	77 %



Section Ruminants



❖ Tuberculose : formations et sensibilisation à la biosécurité

« Prévenir la tuberculose en élevage bovin » : depuis 2018, 33 formations; 335 éleveurs formés

« Les explications sont claires et précises » - « **Je me faisais une montagne de la biosécurité, mais c'est en fait du bon sens** » - « J'ai bien aimé la partie autodiagnostic qui nous permet de mieux nous situer et de prioriser les actions à mener dans notre élevage » - « **On comprend mieux les mécanismes de la maladie** »
« **CELA DEVRAIT ÊTRE OBLIGATOIRE !** »

OBJECTIFS

- **Être capable** de protéger son troupeau, celui des autres et l'environnement
- **Connaitre** la maladie et prendre conscience de l'importance de la prévention
- **Identifier** les divers facteurs de risques pour passer à une logique de prévention
- **Évaluer** sa situation et prioriser les actions à mettre en œuvre sur son exploitation

Accompagnement DGAL pour la mise en place d'un dispositif d'animation biosécurité tuberculose en partenariat GTV/GDS



Section Ruminants

❖ BVD : diarrhée virale bovine / maladie des muqueuses

- Depuis 31/07/2019 : surveillance obligatoire de tous les troupeaux et assainissement des troupeaux infectés (avec élimination des veaux infectés – IPI)
- Gestion par l'OVS (responsabilité de la délivrance des appellations), contrôle par l'Etat
- Maladie à impact économique majeur (30€ à 60€/bovin allaitant; 46 à 83€ laitier)
- Nécessité d'apporter rapidement des garanties pour faciliter la commercialisation (concurrence Europe et autres régions pour l'export)
- Echange en cours avec le Conseil Régional pour un accompagnement des éleveurs

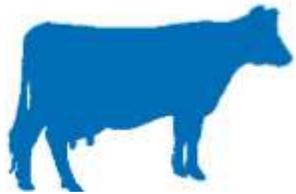


Section Ruminants

❖ Aide aux diagnostics avortement

Objectif : aider les éleveurs dans le diagnostic des séries d'avortements et permettre d'augmenter le nombre de déclarations et le taux d'élucidation

Fonds de solidarité au niveau de la FRGDS pour aider financièrement les éleveurs pour les analyses :



BOVINS	PETITS RUMINANTS
Fièvre Q BVD Néosporose Ehrlichiose	Fièvre Q Salmonellose Toxoplasmose Chlamydiose



Section Ruminants

❖ Myiase *Wohlfahrtia magnifica* : sensibiliser pour mieux prévenir et lutter

- Envoi de plaquette d'information aux éleveurs ovins/bovins
- Envoi de SMS de rappel pour traiter aux périodes à risque
- Vidéo de sensibilisation/témoignages
- Essais terrain



Section Ruminants



❖ L'Observatoire des Maladies Caprines (OMACAP) – animé par Nicolas EHRHARDT

- Recherche et développement pour la santé des chèvres
- Identifier les problématiques prioritaires de la filière et développer des outils de lutte (méthode de dépistage et intervention en élevage, communication, formation, etc.)
- Volonté de mutualiser les moyens et établir des référentiels communs pour les qualifications sanitaires des troupeaux
- Programme déposé par le BRILAC (interprofession PC/Pays de Loire), financé par l'ANICAP (interpro nationale) et le Conseil Régional

Section Ruminants/Avicole

❖ Partenariat avec ANSES

Etude sur la circulation de Salmonella et Campylobacter entre élevages de bovins et de volailles avec parcours.

Prélèvements par la FRGDS NA

Permettre de mieux cibler les moyens de lutte contre ces bactéries



Section Accréditation

Laurence REGEAMORTEL (GDS 87)

Pascale PIERRET (GDS 64)



Section Accréditation

Les points abordés

- Retour en arrière / historique
- Le cycle d'accréditation
- Les audits
 - ✓ Externe
 - ✓ Interne



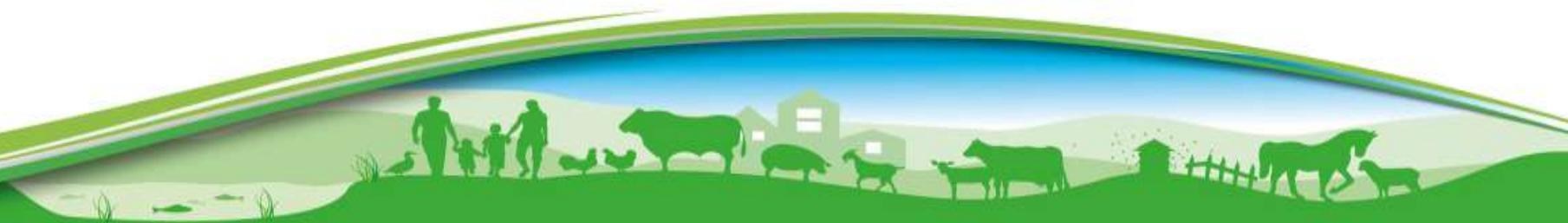
Section Accréditation / Historique

- **Trois régions reconnues OVS en 2014** => Nécessité d'être accrédité pour continuer à assurer les missions déléguées par l'Etat tuberculose/leucose/brucellose
- **2015 : AQ, LIM et PC sont accrédités** selon la norme NF EN ISO/CEI 17020
- **2016 : Naissance de la FRGDS NA**, futur OVS => Nécessité de transférer les 3 accréditations des anciennes régions au profit de la FRGDS NA

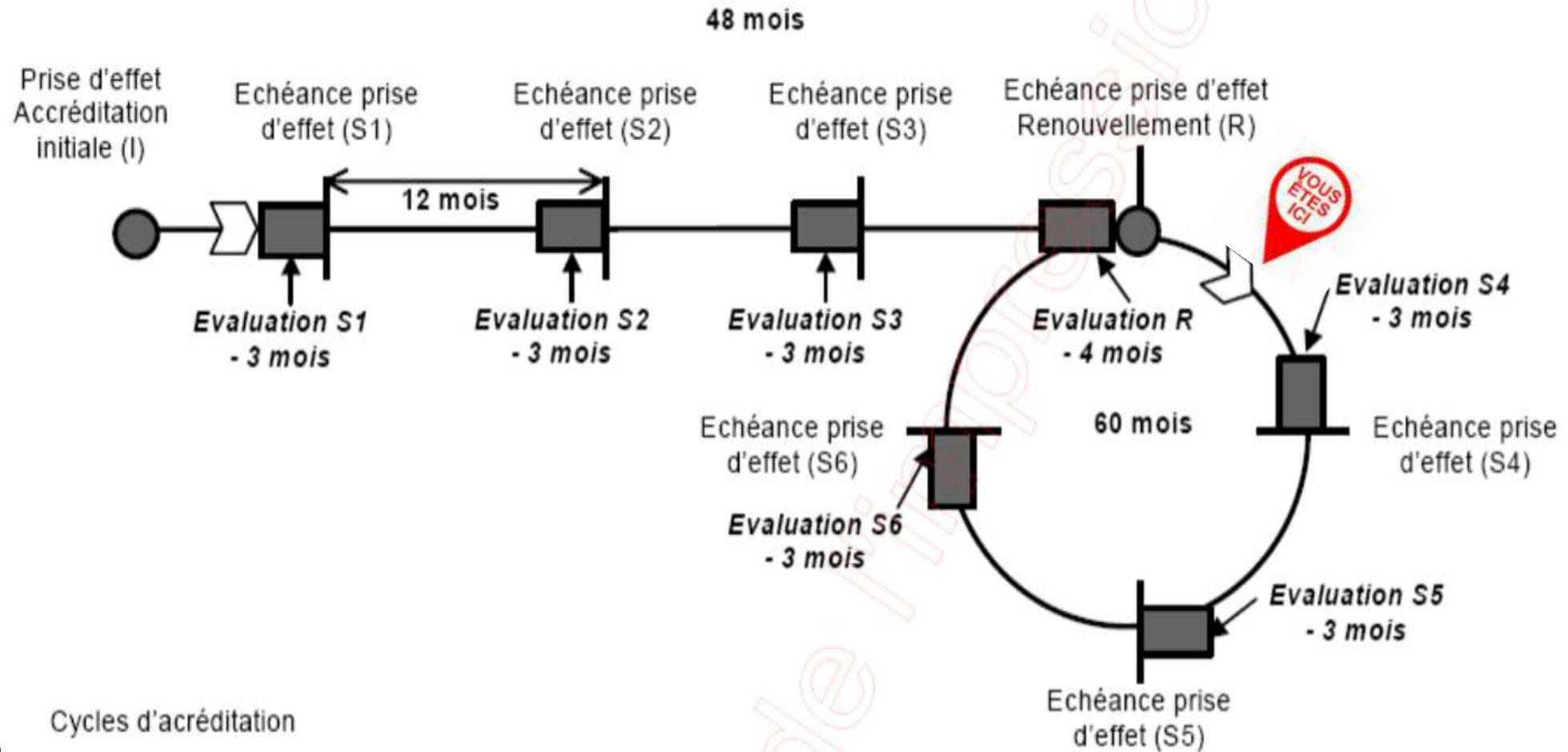


Section Accréditation / Historique

- 2019 : La DRAAF puis l'Etat reconnaît la **FRGDS NA en tant qu'OVS**
- 2020 : Confirmation avec la signature de la **convention cadre pour 5 ans (2020-2024)**
- Pour atteindre cet objectif
 - ✓ Beaucoup de travail : **harmonisation** des pratiques et des documents
 - ✓ Une nouvelle approche : **formalisation** et **amélioration continue**



Section Accréditation / Cycle d'accréditation



Cycles d'accréditation



Section Accréditation / L'équipe

Une équipe régionale

- Les responsables : 1 Directrice Opérationnelle, 2 co-Responsables Technique, 1 Responsable Qualité, 1 Responsable des Systèmes d'Information, 1 référent professionnel

Une équipe dans chaque section (Correspondant Technique et Opérateurs d'inspection) qui réalise le travail d'inspection des interventions de prophylaxie

=> Soit au total 50 personnes



Section Accréditation / Les chiffres techniques

Campagne 2019/2020

	Nombre de personnes	Nombre d'interventions	Nombre d'interventions avec tuberculose	Nombre de Rapports d'Inspection	Nombre de DNR
Section 16	3	1 313	1 266	1 200	113
Section 17	2	1 158	589	1 108	57
Section 19	3	2 932	260	2 774	205
Section 23	4	2 692	0	2 531	166
Section 24	5	2 590	2 461	2 422	176
Section 33	2	778	405	649	58
Section 40	2	791	684	740	56
Section 47	3	1 102	838	1 025	93
Section 64	3	4 823	4 814	4 595	242
Section 79	3	2 515	34	2 331	186
Section 86	2	1 001	63	928	78
Section 87	5	2 534	1 630	2 380	194
TOTAL	37	24 229	13044	22 683	1 624



Section Accréditation / Les audits

Deux types d'audit:

Interne

- Réalisation par des auditeurs internes d'autres régions une fois par an, organisation au niveau national avec GDS France
- Objectif : **préparer** l'audit externe
- Audit **plus approfondi** car réalisé par des collègues

Les auditeurs internes de NA iront auditer cette année les régions Ile de France et Haut de France en septembre.



Section Accréditation / Les audits

Externe

- Réalisé par le **Cofrac Inspection** tous les 15 mois
- Objectif : obtenir la **confiance** des évaluateurs dans la capacité de l'Organisme d'Inspection à réaliser les prestations en conformité avec les exigences d'accréditation
- De la conclusion dépend le **maintien de l'accréditation**



Section Accréditation / Les audits

	Audit interne	Audit externe
Date	19 mai 2021	30 octobre 2020
Auditeurs	GDS Bretagne	COFRAC Inspection
Sections auditées	79 et 23	24
Conclusion	CONFIANCE 11 points forts 0 écarts 1 points à surveiller 6 axes d'amélioration	CONFIANCE 9 points forts 0 écart 1 point à surveiller
Prochain audit	Printemps 2022	Fin 2021/début 2022



Les actions communes

- La Nouvelle-Sanitaire : la communication de l'OVS
- Le site internet, vitrine de nos actions régionales
- La formation : certification d'ici fin 2021

